



Mairie de Boissy-sans-Avoir

BULLETIN MUNICIPAL

Editorial



Rentrée scolaire

Le mois de septembre est arrivé et chacun a repris ses activités.

Il en est de même pour les écoliers.

Aussi, comme à chaque rentrée scolaire, il a fallu s'adapter au nombre d'élèves et à leur tranche d'âge, notamment pour la continuité des Temps d'Activités Périscolaires mis en place sur la commune pour la troisième année.

Merci aux conseillers municipaux qui ont œuvré à faire que cette rentrée soit réussie.

Afin que nos jeunes bucciens puissent grandir dans un environnement favorable, nous sommes sensibles, avec les conseillers municipaux, à ce que le village reste préservé, notamment concernant les nuisances occasionnées par les activités de la zone artisanale.

La réglementation ne donne pas les pleins pouvoirs au maire concernant la préservation de l'environnement et les activités entreprises sur une zone artisanale, cependant, je m'attacherai à faire tout ce qui est en mon pouvoir pour préserver le village.

Vous souhaitant à tous une belle rentrée.

JP Corby

Bus

C'est reparti pour une nouvelle année scolaire, petits et grands ont repris le chemin de l'école !

39 élèves vont fréquenter cette année notre école répartis en deux classes de trois niveaux.

Ils seront divisés sur les Temps d'Activités Périscolaires en trois groupes plus homogènes : GS/CP, CE1/CE2, CMI/CM2 permettant à tous de profiter au mieux des activités proposées : activités manuelles, multisports, anglais et bibliothèque.

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Leonel Alberti du Tennis Club de Boissy-sans-Avoir, nouvel intervenant pour les TAP, ainsi qu'à Madame Stéphanie Biron qui assurera dorénavant le service du restaurant scolaire avec Madame Mathilde de Saint-Pierre.

Nous adressons nos sincères félicitations aux jeunes bucciens qui ont obtenu leur baccalauréat avec brio et nous leur souhaitons autant de réussite dans la poursuite de leurs études.

Attention, changement d'horaire et de numéro de ligne de bus !

La ligne 2 est remplacée par la ligne 22 : Mairie de Boissy-sans-Avoir au Collège Maurice Ravel Montfort-L'Amaury .

Circuit de la ligne 22 : Boissy-sans-avoir / Garancières / La Queue-lez-Yvelines / Galluis / Meré / Montfort l'Amaury" le terminus étant le collège M. Ravel.

Nouveaux horaires du matin :

Boissy-sans-Avoir Mairie : 07:26- 07:48 - 08:22- 08:44

Boissy-sans-Avoir Eglise : 07:27- 07:54 - 08:23- 08:45

Ces horaires sont fournis à titre indicatif. Pour ne pas manquer le passage de votre bus, présentez-vous au moins 5 minutes avant l'horaire affiché.

Vous pouvez consulter les nouveaux horaires sur :

http://www.transdev-idf.com/reseau-bus-transdev_ile_de_france_houdan

Bibliothèque

Pour la rentrée, la bibliothèque s'enivre

Samedi 24 septembre de 9h00 à 11h30 :

Nous vous donnons rendez-vous pour une matinée Portes Ouvertes.

Un moment de convivialité pour découvrir la Bibliothèque de Boissy-sans-Avoir et ses animations autour d'un café.

Vendredi 30 septembre de 19h00 à 20h00 :

Ouverture de l'atelier « l'ivre livre »

Une fois par mois, nous vous invitons à échanger sur vos lectures, les nouveaux auteurs et partager vos aventures livresques.

Bibliothèque Municipale de Boissy-Sans-Avoir

- Muriel Caillon - Rue Montbuzy - Tél : 06 81 48 19 64

Ouverture : lundi de 10.00 à 11.30

Mercredi et samedi de 10.00 à 12.30

Le 10 octobre 2016 à 20h00, Salle des fêtes de Saulx Marchais,

La Brigade de gendarmerie de La-Queue-Lez-Yvelines organise une réunion publique de prévention.

Les sujets abordés seront :

- Les cambriolages
- Les risques liés à Internet
- Le terrorisme : prévention et radicalisation.

Nous souhaitons vous informer que les poubelles situées sur le trottoir rue Montbuzy, derrière la salle des fêtes, sont réservées à l'usage exclusif de celle-ci et ne sont en aucun cas des poubelles à usage collectif ni une déchèterie !

Nous vous rappelons que vous avez à votre disposition deux déchèteries : Méré et Garancières aux horaires suivants :

Méré :

Vendredi : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h, Samedi : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h, Dimanche : 9h - 13h00

Lundi : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h.

Garancières :

Mardi : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h, Vendredi : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h, Samedi : 10h - 12h30 et 13h30 - 17h, Dimanche : 9h - 13h00

Le support de présentation de la réunion publique du 20 juin 2016 est maintenant accessible sur le site internet de la Commune.

<http://boissy-sans-avoir.fr/wp-content/uploads/2016/07/PLU-r%C3%A9union-publique-20-juin.pdf>

Trois nouveaux panneaux d'information sont consultables en Mairie :

- Zonage et évolution des règlement : des zones urbaines.
- Zonage et évolution des règlements : des zones agricoles et naturelles.
- Prescriptions complémentaires et orientation d'aménagement et de programmation.

Le mardi 11 octobre, réunion d'information à l'intention des parents futurs employeurs d'un assistant maternel au R.I.P.A.M., 1 place Nickenich, 78490 Montfort-l'Amaury.

Les informations porteront sur la mise en place du contrat, le calcul du salaire et la déclaration de votre salarié assistant maternel.

Inscription par téléphone : 01 34 86 17 81
ou par M.èl : ripam@cccy.fr

Avant les vacances, le City de Boissy-sans-avoir a subi des dommages deux fois dans le même mois : les installations sportives et l'aire de jeux pour enfants ont été saccagées par des inscriptions vulgaires et déplacées et le portique d'entrée au parking a été endommagé.

Ce mois de septembre, le City a, de nouveau, été l'objet de dégradations : un banc et des barrières ont été arrachés.

Des plaintes ont été déposées à la gendarmerie de La-Queue-Lez-Yvelines.

L'utilisation d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage n'est autorisée que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

Le brûlage des déchets verts est interdit sur l'ensemble du territoire des Yvelines.

Les objets trouvés dans notre commune sont généralement déposés à la mairie.

Actuellement, ce sont :

- 8 trousseaux de clefs (dont un de voiture...),
- 2 écharpes,
- 1 sac à dos contenant des affaires des sport

Qui ont perdu leurs propriétaires et qui attendent leur retour.

1er octobre : 5eme Festival International de Cigar Box Guitars

10 octobre : réunion publique « prévention »

11 octobre : réunion d'information du RIPAM

31 octobre : Halloween

Le 17 mars :

Naissance de Lexie Clémentine Cassandre Auvinet

Le 6 juin :

Naissance de Louise Marie Charlotte Grange

Le 7 août :

Naissance de Camille Virginie Karine Helfer

Le 16 août :

Naissance de Mia Peres

Pensez à vous abonner à la version informatique du bulletin municipal.

Vous souhaitez recevoir les prochains bulletins par M.èl.?

Envoyez votre nom et votre adresse à :

bulletin@boissy-sans-avoir.fr